

# NOUVEAU PROTOTYPE DE POTENCE DE TIR A L'ARC

Nos années d'expériences dans le para tir à l'arc nous conduisent à vous présenter une nouvelle version de nos adaptations.



## NOTRE PROTOTYPE DE POTENCE

Version 2.10

Afin d'améliorer l'ergonomie du tir avec une potence tenant l'arc, nous avons repensé le prototype de 2016.

Buts :

- Avoir un usage polyvalent de cette adaptation : pour le « type grand handicap » mais aussi pour des initiations avec un public aux handicaps variés.
- Permettre aux fauteuils de s'approcher au maximum de l'arc.
- Rendre la potence compacte et facile à transporter.



Ci-dessus, une vue d'ensemble du dispositif.

Ci-contre le pied en U permet une approche plus aisée des fauteuils. Sur les côtés, un système de lest (avec du sable) maintient l'ensemble mais autorise la potence à reculer de quelques centimètres si le fauteuil recule de trop.



Le cordon bleu qui est relié d'une part à la potence et d'autre part au système de décoche permet de définir une allonge maximale ne pouvant être dépassée. Ainsi si le fauteuil continue de reculer alors la potence glisse au sol, donc l'arc est protégé et la flèche ne tombe pas.

Notre politique de club référent en para tir à l'arc nous permet de mettre à disposition gracieusement cette potence. Pour cela il suffit de nous contacter : [laflechebragarde@wanadoo.fr](mailto:laflechebragarde@wanadoo.fr)

Nous souhaitons aider les clubs à l'accueil des PSH, pour cela les plans sont disponible sur notre site : <https://laflechebragarde.e-monsite.com/>

Ci-dessous : article du JHM du 10 juin 2026.

# À l'Handi'cathlon, valides et handicapés ont tiré ensemble

**INCLUSION.** Philippe Dormont, président de La Flèche bragarde, a apporté un prototype d'une potence pour faire tirer à l'arc les tétraplégiques.

Dans une large partie du gymnase Gagarine, des dizaines de personnes attendaient leur tour pour tester le tir à l'arc. La 1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc de Chaumont participait hier à la 20<sup>e</sup> édition de l'Handi'cathlon, un événement porté par APF (Association des paralysés de France) France handicap et la Ville.

Le club de tir à l'arc a prouvé sa fidélité et son engagement à la manifestation dont le but est « d'adapter les sports pour toutes les situations et que tous les types de handicap soient représentés », partage Michèle Lemerger, directrice d'APF France handicap de la Haute-Marne. D'après elle, la 1<sup>ère</sup> Compagnie est « un de nos acteurs majeurs ». Et pour cause : les pas de tir étaient adaptés aussi bien

aux valides qu'aux personnes en situation de handicap. Tétraplégiques et même aveugles pouvaient participer comme n'importe quelle autre personne grâce à des potences construites sur mesure.

« On peut tous vivre ensemble »

Philippe Dormont, président de La Flèche bragarde, est venu en soutien à ses homologues chaumontais. Et il n'est pas venu des mains vides. Pour la première fois, il a testé en condition réelle sa réalisation la plus récente : une potence "grand handicap". « L'idée, c'est de pouvoir faire tirer les tétraplégiques et ceux qui n'ont pas de force. On utilise le recul du fauteuil pour pouvoir lâcher la corde et ti-



Chaumont, le 10 juin. Philippe Dormont, président de La Flèche bragarde, a apporté son prototype de potence pour que les personnes en fauteuil puissent tirer à l'arc.

rer la flèche », détaille-t-il. Et le résultat est concluant : un jeune homme venu s'essayer à l'activité a réussi à planter plusieurs flèches dans la cible, simplement en reculant suffisamment son fauteuil. Le guide précise qu'il faut reculer droit pour ne pas dévier la trajectoire. « La priorité c'est de pouvoir faire comme les autres », assure Philippe Dormont. Tous les participants, valides ou non, sont repartis de l'activité le sourire aux lèvres et ont prouvé « qu'on peut tous vivre ensemble », comme l'espérait Michèle Lemerger.

## Pas de section handi

Mobilisée sur l'activité tir à l'arc, la 1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc de Chaumont s'implique depuis près de 20 ans à l'Handi'cathlon. Pourtant, le club ne dispose pas de section handi. « A vrai dire, on n'a jamais eu de demande. S'il y en a, la porte n'est pas fermée », assure son président, Frédéric Lecouinet. Il note cependant qu'une telle section demanderait un encadrement spécifique et surtout des personnes qualifiées aux différents handicaps. « Ça ne s'improvise pas. »

## Sylvain Houet, un exemple de détermination

Venu de Saint-Dizier, Sylvain Houet a également prêté main-forte à la 1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc de Chaumont hier, lors du Handi'cathlon. L'homme de 53 ans a partagé à la fois sa passion pour son sport et montré que le handicap n'est pas une fin en soi, lui-même en situation de handicap.

Il a été amputé de sa jambe gauche en 1998 après un accident de moto. Cela ne l'a pas empêché d'atteindre le haut niveau en tir à l'arc, participant à 17 reprises aux championnats de France. Et depuis le début de l'année, il s'est lancé un nouveau défi : recourir grâce à une prothèse adaptée. « Ça faisait 28 ans que je n'avais pas couru », partage-t-il.

Depuis janvier, il s'entraîne presque quotidiennement pour réussir ses prochains objectifs : le Marathon du Der et un trail à Charleville-Mézières.